



OBJET : dépôt d'un préavis de grève pour le 10 mai 2024

Madame la Directrice,

En application des articles L114-1 à L114-10 du code général de la Fonction publique, l'intersyndicale Solidaires Finances Publiques 47, CGT Finances publiques 47 et FO Finances Publiques 47 porte à votre connaissance le dépôt d'un préavis de grève à la DDFIP du Lot et Garonne pour la journée du 10 mai 2024.

En effet, les personnels de la DDFIP 47 portent des revendications fortes sur les salaires, l'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes, la retraite, les emplois, une autre conception de l'organisation territoriale de l'État, la défense et le développement des missions publiques et d'une fonction publique de carrière qui rejoignent les préoccupations de l'ensemble de la population pour l'intérêt général.

Toutes et tous nous sommes soucieuses et soucieux, malgré des conditions de plus en plus difficiles, de remplir pleinement nos missions de service public et ce, tout particulièrement, pendant la campagne d'impôt sur les revenus qui se tient habituellement entre avril et juin. L'organisation d'une telle campagne ne dépend pas des agents, mais ils sont les garants de sa réussite et de la qualité du service rendu et donc de la qualité des déclarations déposées.

Votre refus affirmé de banaliser la journée du vendredi 10 mai 2024 est inacceptable.

Les organisations syndicales revendiquent l'octroi, à l'ensemble des agents du département, d'une autorisation d'absence exceptionnelle le lendemain du jour férié de l'Ascension.

Pour mémoire, l'Éducation nationale a, quant à elle, décidé de fermer les écoles, collèges et lycées. Nous serons la seule administration du département ouverte avec les services indispensables à la population (comme les urgences, les forces de l'ordre). La CAF, les collectivités locales, France Travail, les banques eux seront fermés.

Ce sera donc un véritable casse-tête pour les parents, pour les agents et pour les chefs de service responsables de l'organisation des congés et de l'accueil du public.

C'est pourquoi les 3 organisations syndicales de la DDFIP du Lot et Garonne décident, dès aujourd'hui, de déposer un préavis de grève.

Dans ce cadre, des agentes et des agents pourront choisir de cesser le travail et de satisfaire à leurs besoins légitimes de repos et de conciliation entre vie professionnelle et vie privée.

Le présent courrier de préavis de grève vaut donc pour le 10 mai 2024 pour tous les personnels de la direction départementale des Finances publiques de Lot et Garonne.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Directrice, l'expression de notre considération distinguée.

Les représentantes et représentants Solidaires Finances Publiques Lot et Garonne

Les représentantes et représentants CGT Finances Publiques Lot et Garonne

Les représentantes et représentants FO Finances Publiques Lot et Garonne